



CONDITION DE L'OPÉRATION 100% REMBOURSE

OFFRE VALABLE DU 09/05/2017 AU 22/05/2017

CONDITIONS DE L'OFFRE

« 100% remboursé », nous vous remboursons votre séjour (et vous permettons de repartir en vacances !)
Réservez, **entre le 9 et 22 mai, un séjour entre le 1er et le 30 juin 2017** dans une résidence de la gamme Madame Vacances (à l'exception des villas avec piscines privées et du Château de Candie) et nous vous remboursons le montant de votre location (hors frais de dossiers et prestations supplémentaires) sous forme d'un bon d'achat sur un prochain séjour, **valable jusqu'à fin avril 2018 !**

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ À L'OFFRE ET AU BON D'ACHAT

Cette offre ne s'applique que sur les hébergements portant la mention «100% REMBOURSE» soit les produits de la gamme Madame Vacances à l'exception du Château de Candie et des villas avec piscine privative et ne concerne que les séjours entre le 01/06/2017 et le 30/06/2017 inclus réservés entre le 09/05/2017 et le 22/05/2017 inclus.

Le code promotionnel REMB doit être indiqué dans le dossier afin de rendre ce dernier éligible à la génération du bon d'achat.

CONDITIONS D'UTILISATION DU DIT BON D'ACHAT

Le bon d'achat est valable pour un séjour dans une résidence de la gamme Madame Vacances, à l'exception du Château de Candie et des villas avec piscine privative, ayant lieu avant fin avril 2018 et doit être réservé avant le 30/09/2017 et au minimum 30 jours avant le début du deuxième séjour. Ce bon d'achat peut être utilisé sur un seul et unique séjour et est n'est uniquement applicable que sur le montant de l'hébergement (soit hors frais de dossiers et prestations supplémentaires). Si le montant d'hébergement de ce deuxième séjour est d'une valeur inférieur au bon d'achat, aucun remboursement monétaire ne peut être fait.